



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/02/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
20/02/2024

Date d'affichage
21/02/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

29/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine.

Procuration(s) :

M. LEVENT Jean-Marc donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, M. LEVENT Jean-Marc, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2024-021 : RAPPORT D'ACTIVITE DU 2EME SEMESTRE 2023 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDENNE RIVES DE MEUSE

Madame Marie TEDESCHI quitte la séance

Chaque membre du Conseil Municipal a reçu avec sa convocation un exemplaire du bilan d'activité du 2^{ème} semestre de l'année 2023 de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il a pris connaissance de ce document et donne un complément d'informations sur divers sujets abordés dans le rapport.

Le Conseil Municipal,

Déclare avoir pris acte de ce document.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire



Mairie de Fromelennes
18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr